



## Coûte 3 trillions au monde par an La coopération internationale..la voie vers la lutte anti- corruption transfrontalière



**Ahmad Moharram**

Chef de groupe à l'Administration Centrale de Lutte contre la criminalité organisée auprès de l'Autorité de Contrôle Administratif

**Le dessous de table international constitue l'une des formes les plus saillantes des crimes de corruption transfrontalière qui présente le type classique de corruption qu'il s'agisse de pot de vin financier ou en nature. A cela s'ajoutent les crimes organisés dans le domaine de traite, de la transplantation d'organes humains, du trafic des émigrants, de la migration clandestine des adultes et mineurs, de la devise étrangère ; le cyber crime constitue également l'une des formes des crimes de ce genre de corruption. Depuis longtemps la corruption s'est vue identifiée et enracinée sur Terre avec ses formes et moyens différents, elle ne se limite pas seulement aux communautés nationales au sein des frontières d'un même Etat, soumis au même système pénitentier, mais elle devient aussi un phénomène international auquel participent tous les Etats sans distinction, traversant les frontières régionales pour toucher toutes les communautés et économies, raison pour laquelle elle est considérée comme plus dangereuse et plus nocive voire incontournable de manière à ce qu'elle devienne parfois plus forte que les régimes au pouvoir dans certains pays.**

L'on peut définir la corruption transfrontalière comme l'un des cas de corruption qui s'étend dans la dimension spatiale en dehors du territoire national, ses parties sont des personnes physiques ou morales, elles sont liées par des rapports d'intérêt avec des autorités étrangères ou avec des groupes criminels qui exercent les crimes de devise étrangère, la traite, le trafic des émigrants, les drogues et la prostitution, ou avec les réseaux des cyber criminalité afin de mettre en exécution des opérations corrompues ; ce faisant, elles transgressent les systèmes de contrôle et judiciaires dans un Etat, exploitent le manque de coopération et la diversité des systèmes et lois entre les Etats du monde.

Ce genre de corruption est marqué par de nombreuses caractéristiques, d'abord c'est un processus complexe, enchevêtré, qui dépend de l'internationalisation du crime, autrement dit le crime se passe dans plusieurs pays et non pas dans un seul et donc il est difficile de le détecter. D'ailleurs ce genre est capable d'aveugler les dispositifs de contrôle comme il peut influencer l'opinion publique à travers la falsification des vérités et du fait réel par des moyens divers. Ladite corruption a besoin d'un financement énorme et des relations multiples qui n'existent que dans les classes hautes de la société ou auprès des hauts responsables de l'Etat, dans le but de leur assurer une part importante d'intérêt ; la corruption dépend largement de la technologie moderne comme étant un moyen de communication entre les criminels ou auteurs des crimes afin de réduire les chances de les suivre ou les saisir. L'on peut détecter le danger de ce genre de corruption en examinant ses impacts sur la société et son pouvoir d'y pénétrer rapidement et d'une large envergure. Au début, elle est fragile et faible facile à contrôler et constater ou même empêcher, mais avec le temps, l'idée de

corruption s'enracine auprès des bénéficiaires et les peuples s'habituent, par conséquent, aux positions créées par cette corruption.

Récemment, la propagation vaste de la corruption transfrontalière devient le résultat de multiples facteurs enchevêtrés pour y créer un milieu adéquat pour qu'elle se forme et pénètre beaucoup de pratiques internationales, sans qu'il y existe un cadre de contrôle qui entoure ces agissements par la transparence et l'intégrité. Parmi ces facteurs les plus importants figurent l'expansion de la mondialisation, l'économie du marché, la tendance des Etats vers la privatisation, la tentative du capital et des grands hommes d'affaires de contrôler le pouvoir et corrompre les hommes au pouvoir, en plus de la domination des sociétés multinationales sur les pays en développement, celles-ci contrôlent actuellement les affaires dans pas mal de domaines et comptent, pour assurer leurs intérêts, sur les lacunes des législations sans oublier le soutien des gouvernements des pays avancés aux pots de vin et à la corruption dans les pays en développement étant donné qu'ils ne qualifient pas le pot de vin d'un responsable étranger de crime. Par ailleurs, les guerres dont abonde la scène internationale favorisent ce milieu, elles créent, par la suite, un état d'instabilité et rendent les communautés distraites incapables de mettre la loi en exécution, sans pour autant oublier l'inactivation des accords internationaux conclus contre la corruption, la pénurie des dispositifs de contrôle en dehors de l'Etat, le dysfonctionnement de la coopération entre les Etats pour appliquer ces accords outre l'impuissance des pays en développement d'assurer des budgets compatibles avec la création d'institutions de contrôle et la formation de leurs cadres pour être efficaces face à la corruption.

Le dessous de table international constitue l'une des formes les plus saillantes des crimes de corruption frontalière qui présente le type

classique de corruption qu'il s'agisse de pot de vin financier ou en nature. A cela s'ajoutent les crimes organisés dans le domaine de traite, de la transplantation d'organes humains, du trafic des émigrants, de la migration clandestine des adultes et mineurs, de la devise étrangère ; le cyber crime constitue également l'une des formes des crimes de ce genre de corruption. Ce crime dépend de la technologie et du cyber espace tels l'escroquerie électronique et le commerce électronique des articles illégaux, l'exploitation sexuelle des enfants à travers les réseaux d'internet.

La corruption transfrontalière joue un rôle prépondérant dans l'avortement du rêve des pays en développement de prospérer car elle affecte la performance des secteurs économiques et crée une dimension sociale à ne pas négliger. Les recherches dans ce domaine ont révélé qu'elle affaiblit même le développement économique dès qu'elle dépasse les frontières du fait qu'elle touche la stabilité du climat d'investissement, affaiblit l'effet positif des stimulus d'investissement, ses impacts s'étendent au point d'éliminer tout développement économique. Les études soulignent à cet égard que la corruption transfrontalière engendre un coût économique énorme, le monde encourt à peu près trois trillions de dollars par an, ce qui signifie une quantité importante de fonds qui s'infiltrer aux comptes spéciaux des criminels et corrupteurs au lieu d'être exploitée dans les projets de développement et des services publics. En fait, ce genre de corruption constitue une menace à la stabilité et à la sécurité des communautés, une atteinte aux valeurs religieuses, une restriction au processus de développement tant économique que social et politique à l'échelle mondiale. Elle expose les Etats à des dangers difficiles à affronter là où la corruption s'incarne et dépasse le contrôle.

Il est à noter que l'Egypte a essuyé de nombreux de ces crimes transfrontaliers dans les domaines de blanchiment d'argent, de corruption internationale, de crime organisé, de trafic d'organes, de chantage sexuel, ainsi que d'autres affaires importantes ayant pu compromettre la société égyptienne à moins d'y faire face. Or, grâce aux efforts des institutions de l'Etat dont notamment l'Autorité de contrôle administratif, ces crimes ont été détectés. De tels efforts ont été manifestes surtout avec les Stratégies nationales de l'Autorité dans toutes leurs étapes successives visant à lutter contre la corruption en général, aussi bien que les mécanismes d'action issus de ces stratégies de lutte contre la corruption transfrontalière. Ces efforts sont consolidés par les conventions internationales et les initiatives que l'Egypte a ratifiées pour lutter contre la corruption. Il s'agit, par exemple, de la Convention des Nations Unies contre la corruption qui a permis à l'Autorité de faire face auxdits crimes, en collaboration avec plusieurs instances et autorités internationales, régionales et arabes dont le Département américain de la Sécurité intérieure (DHS), le Département de la coopération sécuritaire internationale à l'ambassade de France au Caire, le bureau fédéral de la police criminelle allemande à l'ambassade au Caire, la police allemande de Brandenburg, le Bureau fédéral d'enquête (FBI), la Commission jordanienne d'intégrité et anti-corruption, et la Commission séoudienne anti-corruption « Nazahah ». Ces efforts ont été également consolidés par l'adhésion de l'Egypte, représentée par l'Autorité de contrôle administratif, au réseau opérationnel mondial des autorités de détection et de répressions spécialisées dans la lutte contre la corruption GLOBE qui servira de plateforme interactive pour l'échange immédiat des renseignements sur les affaires de corruption entre les autorités nationales des différents pays, de manière à compléter et soutenir la procédure officielle de la coopération juridique, difficile à compléter aussi vite que les réseaux de corruption agissent. Toutefois, la réussite de GLOBE dépend de la participation efficace du plus grand nombre possible d'institutions de lutte contre la corruption et de maintien de l'ordre à travers le monde entier, de même qu'elle dépend du profit tiré des informations et expériences largement échangées.

Au regard de tous ces efforts, l'Egypte a eu l'estime internationale pour son activité en matière de lutte contre le crime organisé, notamment la lutte contre l'immigration clandestine considérée comme une

**Il existe un besoin pressant de davantage de coopération internationale adéquate pour combattre la corruption transfrontalière, il s'agit d'activer simultanément la coopération informelle dans le domaine d'échange des informations avec les autorités homologues dans les différents pays, de mettre en place un mécanisme électronique qui assure l'échange simultané des informations concernant les crimes de corruption entre l'Egypte et les Etats signataires de la convention des Nations unies et des pays africains et arabes d'intérêt commun.**

pratique positive dans le domaine de lutte contre la corruption. Cela se faisait sentir grâce à l'hommage rendu dans les différents forums et réunions des organisations internationales, telles que les Conseils européens, l'Union européenne, ainsi que l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (FRONTEX) de l'UE au Caire. Cela s'est avéré également par l'accueil par l'Egypte des conférences internationales et assemblées générales, dont la 9ème session de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption (COSP-9) tenue à Charm El-Cheikh en 2021 ; la présidence, qui l'a suivie, par monsieur le ministre, président de l'Autorité de contrôle administratif des groupes de travail de la Convention à Vienne ; l'accueil de la 4ème réunion de l'assemblée générale de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption ; l'accueil du premier forum africain sur la lutte contre la corruption ayant eu lieu à Charm El-Cheikh en janvier 2019 ; l'investissement de l'Egypte, en juin 2022, à la présidence de ladite Union ; et encore par la présidence du président de l'Autorité de contrôle administratif des travaux de la 1ère réunion ministérielle des autorités de détection et de répression en matière de corruption des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique, tenue fin 2022 au Royaume de l'Arabie Saoudite et qui a donné lieu à l'adoption de l'Accord de la Mecque des Etats membre de l'Organisation portant sur la détection et la répression de la corruption.

Il est à souligner qu'en dépit de la convergence des efforts tant sur le plan national qu'international dans le domaine de lutte contre la corruption, aussi bien qu'en dépit des hommages internationalement rendus, l'Egypte a enregistré, conformément à l'indice de perception de la corruption pour l'année 2022, une régression de 30 degrés comparés à 33 degrés en 2021. Or, cette régression ne signifie pas l'échec des efforts de contrôle, mais il s'agit d'un indicateur impressionniste de la corruption qui compte sur des enquêtes concernant le niveau de corruption menées auprès des experts selon l'expérience réelle de chacun, et non sur des données statistiques telles que le nombre des affaires de corruption dont les tribunaux sont saisis. Donc, cet indice ne doit pas servir à évaluer l'effet de la stratégie nationale anti-corruption sur le niveau de corruption, du fait qu'il est loin d'être exempt d'équivoque et d'erreurs statistiques, juste comme tout autre indice de corruption. Cela dit, cette stratégie doit préciser que, bien qu'ils soient largement connus, certains critères de corruption ne sont pas valables et leurs résultats sont trompeurs, dans le but de sensibiliser les citoyens à la méthodologie de ces critères qui ne sont pas bons à juger de la réussite ou de l'échec de la stratégie à réaliser ses objectifs.

Par ailleurs, le rapport de Transparency International publié en janvier 2023 indique que la plupart des Etats du monde ne sont pas toujours en mesure de combattre la corruption. 95% des pays ont accusé un progrès minime, sinon aucun depuis 2017. Autrement dit, les efforts de la plupart des pays – dont l'Egypte – en matière de lutte contre la corruption n'ont pas réussi à marquer une amélioration sur l'indice de perception de la corruption. Cet état de choses revient peut-être au conflit croissant sur l'hégémonie mono polaire sur la planète avec ce que celle-ci peut entraîner d'aggravation des crises, des conflits et de violence internationale qui ne manqueront pas de se refléter lourdement sur les pays en développement.

Par ailleurs, le rapport souligne que si l'Egypte n'accuse aucun progrès du point de vue de degré ou classement, cela est dû, d'après lui, à ce que les autorités égyptiennes punissent l'opposition, détiennent les journalistes, politiciens et activistes, procèdent à l'emploi illégal de la force et aux arrestations massives, outre la forte restriction des libertés de la société, dont la liberté de l'expression. Cela n'est pas, en fait, étrange vu que les sources d'informations consultées dans l'établissement de cet indice ne sont autres que des analystes et des chercheurs étrangers, ainsi que des instances et organisations internationales non-officielles travaillant dans le domaine des droits de l'homme et de la société civile à travers un agenda aux dimensions politiques dirigé contre l'Etat égyptien. La preuve en est que l'on passe sous silence tous les efforts et les démarches de ce dernier dans le domaine de la lutte contre la corruption.

Avec l'accroissement du taux des crimes transfrontaliers issus des conflits internationaux et des crises internes, il devient impératif de procéder à davantage de coopération internationale pertinente pour faire convenablement face à la corruption. Donc, force est d'activer immédiatement la coopération informelle en matière d'échange des informations avec les instances similaires dans les différents pays et de mettre en place un mécanisme électronique assuré pour l'échange immédiat des informations relatives aux crimes de corruption entre l'Egypte, les Etats ayant ratifié la convention des Nations Unies, les Etats africains et arabes d'intérêt commun, tout en tenant compte que la première ligne de défense face à la corruption consiste à divulguer – en collaboration avec les institutions de l'Etat, les ONG et le secteur privé – les principes d'honnêteté et de transparence tant dans les sociétés qu'entre particuliers.